



Fédération Française du Sport Adapté



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ



Organisé par l'Association Vent d'Ouest



## LES 4 & 5 DÉCEMBRE 2020

LA ROCHE SUR YON (85)

Soutenu par



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS  
*Liberté Égalité Fraternité*

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Région PAYS DE LA LOIRE

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

Ry la ville La Roche-sur-Yon



AMAQY Saint-Amand-d'Ormaix



Dr. Neubauer

RG sport



malakoff humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à La Roche-sur-Yon

Venir à La Roche-sur-Yon

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiche Engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

## Mots d'accueil



L'association sport adapté « Vent d'Ouest » est affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Son siège social est déposé à la maison de quartier de Saint André d'Ornay à La Roche-sur-Yon. L'objet de l'association est de proposer des activités physiques et sportives répondant aux attentes des 190 licenciés en situation de handicap. L'association « Vent d'Ouest » emploie une éducatrice sportive qui coordonne et anime des activités sur le territoire vendéen. L'association organise des entraînements pour des sportifs en vue de performances dans les compétitions de tennis de table, pétanque ou tir à l'arc.

La FFSA a retenu l'association pour organiser le Championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté en partenariat avec la section sport adapté du club de Tennis de Table de la Roche-sur-Yon. La ville de la Roche-sur-Yon a accueilli plusieurs compétitions nationales de la Fédération Française du Sport Adapté tel que les Championnats de France tennis de table en 2007, 2009, 2015 et 2018, les Championnats de France de tennis Sport Adapté en 2019, et aussi la Coupe du Monde de futsal et le Championnat d'Europe de tennis de table INAS (Fédération Internationale de Sport Adapté).

Le Championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté devrait réunir une quinzaine de sélections régionales. Cette compétition par équipe décerne les titres de Champion de France des Régions dans les classifications « AB », « BC » et « CD ».

Chaque compétiteur ou compétitrice saura donner le meilleur de lui-même, et nous pourrons applaudir les membres de l'équipe de France en route pour Tokyo 2021.

Alors que le comité d'organisation est en plein travail pour faire de cette rencontre nationale un temps fort sur le calendrier des compétitions sport adapté, nos remerciements se tournent d'ores et déjà vers les 50 bénévoles et partenaires qui seront à pied d'œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions possibles toutes les délégations sportives témoignant du formidable investissement de tous les acteurs du secteur associatif pour la reconnaissance de la pratique du sport pour TOUS.



**SOULARD Hervé**  
Président du COL  
Président de Vent d'Ouest

## Bienvenue à La Roche-sur-Yon

Préfecture de la Vendée, La Roche-sur-Yon compte aujourd'hui près de 55 000 habitants. À 30 minutes des plages, desservie par le TGV et connectée directement au réseau autoroutier de l'Ouest, la ville est le principal pôle économique du département et fait partie intégrante de la dynamique atlantique. L'importance de son réseau associatif et la forte implication des citoyens dans la vie de la cité façonnent également le visage de la ville.



La Place Napoléon est le lieu identitaire de La Roche-sur-Yon et de la Vendée. Sa valorisation passe par un nouveau partage des espaces.

C'est dans les bassins que "Les Animaux de la Place" imaginés par François Delarozière prennent vie. Manettes et leviers peuvent être actionnés par le public pour mettre en mouvement ces sculptures mécaniques.

## Venir à La Roche-sur-Yon



### Complexe Sportif des Terres Noires

Salle spécialisée de tennis de table

Rue Robert Dauger

85000 LA ROCHE-SUR-YON



### En train / TGV

- Gare de la Roche-sur-Yon

# Le comité d'Organisation Local

## Président du COL

**Monsieur SOULARD Hervé**

*Président de l'Association Vent d'Ouest*

## Vice-président du COL

**Monsieur FRANÇOIS Sébastien**

*Président du TTRV (section SA)*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	SIONNEAU Pascal / LEBoulLEUX Stéphane
<b>Secrétaire général</b>	SIONNEAU Isabelle / PELLETIER Emilie
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	PELLETIER Emilie / SOL Pierre
<b>Commission Sportive</b>	SOULARD Hervé / SOL Pierre
<b>Commission Médicale</b>	ROBERT Anthony
<b>Commission Restauration</b>	VIGNAUD Cathy / BOURCIER Bernard
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	SIONNEAU Pascal / PELLETIER Emilie
<b>Commission Communication</b>	SIONNEAU Isabelle / CHAILLOU Joël
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	BOURCIER Myriam / SOULARD Hervé
<b>Commission Développement Durable</b>	SOULARD Martin
<b>Cadre Technique National Para Tennis de Table Adapté</b>	DRAPEAU Yves y.drapeau@orange.fr
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	SCHILLÉ Quentin quentin.schille@ffsa.asso.fr
<b>Commission Sportive Nationale Para Tennis de Table Adapté</b>	DODU Adrien adrien-dodu@wanadoo.fr



## COL France Régions Para Tennis de Table Adapté 2020

Association Vent d'Ouest / Emilie PELLETIER

7 Impasse du Frêne  
85480 FOUGERE

[franceregionsptta2020@gmail.com](mailto:franceregionsptta2020@gmail.com)

07 66 14 36 16

# Le programme prévisionnel

## Vendredi 4 décembre 2020

10h00 – 11h30	Accueil des délégations à la salle spécialisée de tennis de table
10h00 - 12h00	Entraînement
11h30 - 12h00	Réunion des arbitres et réunion des entraîneurs et dirigeants
12h30 - 13h30	Repas
13h30 - 14h15	Échauffement
14h15 - 14h30	Ouverture de la compétition
14h30 - 19h30	Compétition
20h00	Diner et animation

## Samedi 5 décembre 2020

7h30 - 9h00	Ouverture de la salle - Échauffement
8h30 - 9h00	Réunion des arbitres et réunion d'information fédérale pour les entraîneurs et dirigeants
9h30 - 12h30	Compétition
12h30 - 13h30	Repas
13h30 - 17h00	Phases finales
17h30	Remise des récompenses
18h00	Distribution des paniers repas

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **29 octobre 2020**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 4 décembre 2020 de 10h00 à 11h30**  
**À la salle spécialisée de Tennis de Table**  
**Complexe Sportif des Terres Noires**  
**Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Les repas du midi le vendredi et le samedi seront servis de 12h30 à 13h30.

La soirée de Gala du vendredi soir au lieu à partir de 20h00.

Les paniers repas du samedi soir seront distribués après la remise des récompenses.

Tous ces temps de restauration auront lieu :

**À la salle spécialisée de Tennis de Table**  
**Complexe Sportif des Terres Noires**  
**Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE SUR YON**



## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

L'équipe médicale s'engage à respecter le protocole sanitaire imposé sur la compétition.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport excepté quelques navettes. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « Informations sportives - Documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN
- Le CTN

### Modalités d'inscription

Le championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté relève du règlement Tennis de Table FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020/2021 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue Régionale Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 29 octobre 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.



***L'inscription devra se faire, informatiquement, sur le fichier Excel joint au dossier d'inscription. Il devra nous être renvoyé en format Excel à l'adresse mail : [franceregionsptta2020@gmail.com](mailto:franceregionsptta2020@gmail.com)***

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **jeudi 29 octobre 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Formation arbitrage

Une formation arbitrage est programmée le :

**Jeudi 3 décembre 2020  
De 18h30 à 21h00**

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Para Tennis de Table Adapté – DODU Adrien – et le Cadre Technique National de la discipline – DRAPEAU Yves – est programmée le :

**Vendredi 4 décembre 2020 à 11h30  
À la salle spécialisée de Tennis de Table  
Complexe Sportif des Terres Noires  
Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

Une réunion d'information fédérale organisée par la CSN Para Tennis de Table Adapté est programmée le :

**Samedi 5 décembre 2020 de 8h30 à 9h00  
À la salle spécialisée de Tennis de Table  
Complexe Sportif des Terres Noires  
Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **M. Yves DRAPEAU – [y.drapeau@orange.fr](mailto:y.drapeau@orange.fr)**.

## Échauffement et compétition

La compétition se déroulera sur l'après-midi du vendredi et la journée du samedi à la salle spécialisée de tennis de table.

## Catégories d'âges

Catégories	Jeunes (- 18 ans)	Séniors (- 40 ans)	Vétérans (+ 40 ans)
2020-2021	2004-2003	2002-1981	1980 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé.

## Formule de la compétition

### Conditions de la compétition

Les épreuves sont organisées dans les classes suivantes : A/B, B/C et C/D, en garçons et en filles âgés de 16 ans et plus.

### Titres attribués

6 titres sont attribués

- Champion de France A/B messieurs et dames
- Champion de France B/C messieurs et dames
- Champion de France C/D messieurs et dames

### Sélections

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque ligue (nouvelles régions au 1<sup>er</sup> janvier 2016). Le nombre maximum d'équipes qu'une ligue peut engager est 2 équipes dans chaque tableau.

### Qualification des joueurs

Les joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans leur classe (A/B, B/C ou C/D) et tableau masculin ou féminin.

Chaque région a la possibilité d'inscrire 2 équipes par tableau.

### Déroulement des épreuves

Phase préliminaire : les équipes sont réparties, d'après le cumul de l'ordre des valeurs des 2 premiers joueurs, en poules de 3,4 ou 5 équipes.

### Phase de classement

Le placement des équipes dans le tableau sera fonction d'un tirage au sort prédéfini.

### Composition des équipes

Chaque équipe est composée de deux à six joueurs pour les tableaux BC, CD et de trois à cinq joueurs pour le tableau AB.

### **Formule Classe A/B**

L'ordre des parties est: AX -BY -CZ -AY -BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis la 3ème partie et enfin les deux dernières parties. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs. Pour les autres rencontres, elles sont arrêtées dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties.

### **Formule Classe B/C et C/D**

L'ordre des parties est: AX -BY -double -AY -BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis le double et enfin les deux dernières parties. Un troisième, voire quatrième joueur peut participer au double en lieu et place des joueurs A-X et/ou B-Y. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties. Cependant, lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs.

## **Équipements sportifs**

### **Raquette**

La raquette doit être conforme au règlement FFSA. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site internet de l'ITTF réactualisé chaque semestre.

### **Tenue**

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée. D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du Juge Arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., **agissant en son nom**, autorise :

Le médecin du Championnat de France des Régions Para Tennis de Table Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**PELLETIER Emilie**  
**COL France des Régions Para Tennis de Table Adapté**  
7 Impasse du Frêne 85480 FOUGERE  
[franceregionsptta2020@gmail.com](mailto:franceregionsptta2020@gmail.com)  
07 66 14 36 16

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le 29 octobre 2020 :**

- La fiche d'inscription « Association » au format informatique Excel
- La fiche d'engagement au format informatique Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**





## Hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
APPART CITY <b>(Bien se présenter, tarif de groupe appliqué)</b>	84 Rue Gutenberg 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 24 63 00	40 Studios (avec un grand lit) pour 1 personne : 44€ par nuit, par appartement Petit-déjeuner : 7€	2,9 kms
HÔTEL CAMPANILE CENTRE GARE	93 Boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 48 31 77 larochesuryon@campanile.fr	Chambre double, twin ou triple : 69€ Petit-déjeuner/pers. : 10,90€	3,5 kms
HÔTEL DE LA GARE	19 avenue Gambetta 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 08 61 contact@hoteldelagare85.fr	Chambre double : 61€ Chambre triple : 72€ Chambre familiale (4 pers.) : 85€ Petit-déjeuner/pers. : 9,50€ (si nombreux, petit-déjeuner : 8€)	3,6 kms
HÔTEL DE LA VENDÉE <b>(Tarifs à négocier en se présentant)</b>	4 rue Malesherbes 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 28 67 hoteldelavendee@orange.fr	Chambre single : 59€ Chambre double : 62 à 72€ Chambre triple : 84 à 89€ Chambre familiale (4 ou 5 pers.) : 94€ Petit-déjeuner/pers. : 8€	4,7 kms
HÔTEL NAPOLÉON <b>(Bien se présenter, tarifs déjà négociés)</b>	50 boulevard Aristide Briand 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 05 33 56 contact@hotel-le-napoleon.com	Tarifs avec petits déjeuners inclus : Chambre single : 70€ Chambre double : 78€ Chambre triple : 98€ Chambre quadruple : 125€	3,8 kms
HÔTEL-RESTAURANT KYRIAD <b>(Bien se présenter, tarifs sportifs déjà négociés)</b>	Boulevard Arago 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 36 26 00 kyriad.laroche@wanadoo.fr	Chambre double : 49€ Petit-déjeuner/pers. : 9,90€ Taxe séjour/nuit/pers. majeure : 1,10€	4,9 kms
HÔTEL-RESTAURANT LE SULLY	Place Olivier de Serres 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 54 02 contact@hotellarochesuryon.com	Chambre seule : 35€ Chambre double (1 ou 2 pers.) : 42€/pers. (petit déjeuner inclus) Chambre twin (1 ou 2 pers.) : 48€/pers. (petit déjeuner inclus) Petit-déjeuner : 8€	2,6 kms



## Partenaires institutionnels



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaire officiel FFSA



---

## Partenaires locaux

